

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations  
Commission « Culture, citoyenneté et relations  
internationales »

Conseil municipal du 8 décembre 2014  
Séance du 13 novembre 2014

## 26 Association « La Faïencerie Théâtre de Creil » - convention d'objectifs 2015

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mmes OYONO, CARLIER, JAJAN, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

M. N'DIAYE, Mmes MOUSSATEN, BARBETTE, MM DEME, AKABLI, LELONG, Mmes FAZAL, MEHADJI, SAVAS, DHOURY, MM. BOUKHACHBA, MONTES, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mmes M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, M. NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN

M.ASSAMTI

M. ATAKAYA

Mme GOMES-NASCIMENTO

Mme STAMMINGER

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Mme CAPON

M. BOUKACHBA

M. BOUADDI

Mme SAVAS

M. SERTAIN

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : 39
- Nombre de conseillers en exercice : 39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : 39

■ Rapport de présentation :

Madame Danièle CARLIER, maire-adjointe, expose:

Par délibération en date du 3 décembre 2012, le conseil municipal a approuvé la signature d'une convention d'objectifs avec l'association « La Faïencerie Théâtre de Creil ». Cette convention arrive à échéance au 31 décembre 2014, il vous est proposé de conclure une nouvelle convention d'objectifs pour l'année 2015.

Cette convention fixe les objectifs du partenariat entre la ville de Creil et l'association. La Ville souhaite proposer une programmation culturelle diversifiée et de qualité sur son territoire. En particulier, elle s'attache à favoriser l'accès de la culture pour tous, le soutien à la création artistique, les spectacles de rue et l'émergence de cultures populaires

Pour répondre à ces objectifs, l'association s'engage à mener un projet artistique et culturel basé, notamment, sur des actions de sensibilisation et une politique tarifaire adaptée au public local.

Vous êtes appelés à voter.

# maintenant !

■ Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu l'avis de la commission « Culture, citoyenneté et relations internationales » en date du 13 novembre 2014,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 39

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

**Article 1 :** d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectif avec l'association « La Faïencerie Théâtre de Creil » pour l'année 2015

**Article 2 :** d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts, à cet effet, au budget de la ville 6574/313/CA.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 09 DEC. 2014

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

## DOCUMENT CERTIFIÉ EXECUTOIRE

après dépôt en Sous-Préfecture le 12.12.2014

et publication ou notification le 09.12.2014

CREIL, le 12.12.2014.....

LE MAIRE

Maire de Creil  
Conseiller général de l'Oise



Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Philippe Raluy